Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère

Herausgeber: Association des musiciens suisses

Band: 2 (1908-1909)

Heft: 20

Rubrik: Aux lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Organe officiel de l'Association des musiciens suisses, pour la Suisse romande.

Aux Lecteurs. — Théâtre de musique, René Morax. — La musique en Suisse: L'Orchestre symphonique du Casino de Lausanne-Ouchy. — La musique à l'Etranger: Allemagne, Marcel Montandon. — Echos et Nouvelles. — Nécrologie. — Bibliographie.

Aux Lecteurs.

La « Vie musicale » achève aujourd'hui sa deuxième année d'existence. Le passé lui fut clément, l'avenir lui sourit. De nombreux témoignages d'intérêt et de sympathie l'engagent à persévérer dans la voie qu'elle s'est tracée et lui font un devoir de progresser sans cesse. Non contente des améliorations de tous genres apportées au cours de l'année écoulée, la « Vie musicale » marquera le début de sa troisième année par une série de transformations qui rencontreront sans nul doute l'assentiment de tous ses lecteurs.

Le développement que notre revue a pris, celui bien plus considérable qu'elle est appelée à prendre nous ont démontré la nécessité d'une direction unique et permanente: M. Georges Humbert sera dorénavant directeur général de la « Vie musicale », tant au point de vue de l'administration qu'à celui de la rédaction. On voudra bien par conséquent lui adresser à l'avenir toute la correspondance.

La « Vie musicale » paraîtra, dès le 15 septembre, simultanément à Genève et à Lausanne, ce qui lui permettra d'étendre encore son cercle d'action et rehaussera la valeur de ses informations comme de sa publicité.

La « Vie musicale » publiera, en plus de ses correspondances habituelles, une lettre mensuelle de Paris, due à la plume autorisée de M. Paul Landormy, des correspondances régulières d'Angleterre (M. Louis Nicole) et de Russie (M. Paul Jouvenat), etc.

La « Vie musicale » se propose de publier une liste constamment tenue à jour des ouvrages parus, concernant la musique, enfin d'ouvrir de nouvelles rubriques consacrées à l'Enseignement (conservatoires, auditions d'élèves, systèmes d'enseignement musical, etc.), aux Sociétés chorales et instrumentales (répertoire, concerts, etc.).

Entreprise purement artistique, la « Vie musicale » progressera dans la mesure même où le nombre de ses lecteurs augmentera. Que chacun donc selon ses moyens travaille à la diffusion et à l'avancement de l'Art, — ad majorem artis gloriam.

LA DIRECTION DE LA « VIE MUSICALE ».

Théâtre de Musique.

Une petite phrase menaçante a attiré mon attention dans le Journal de Genève:

Saison théâtrale (de Genève) 1909-1910. Nouveautés arrêtées jusqu'à présent : *Madame Butterfly*, drame lyrique de Puccini, *le Tasse*, grand opéra d'E. d'Harcourt, *Méphistophélès*, opéra de A. Boïto.

Sauf l'œuvre honorable de Boïto, cette liste, heureusement incomplète, présage un choix d'inquiétantes nouveautés. *Madame Butterfly* est un de ces produits faux et creux de l'industrie musicale moderne, vulgaire et sentimental. Il a été sauvé à Paris par le prestige et l'artifice d'une mise en scène bien réglée. Les qualités de vie brutale que renferment tous les opéras de Puccini ne justifient pas aux yeux des musiciens leur succès de mauvais aloi. Mettre une œuvre pareille en tête d'un programme est un mauvais indice.

Je ne veux pas faire ici la critique d'une direction que je n'ai pas vue à l'œuvre, et que l'on dit fort intelligente. Ce choix de nouveautés m'inspire des craintes, trop justifiées par tant d'années perdues en vaines redites et en travail médiocre. Le théâtre de Genève est un bel instrument, trop longtemps gâché par des mains maladroites. Il se considère trop comme un théâtre de province. Son répertoire n'est le plus souvent qu'une copie assez grossière des scènes parisiennes. Tant qu'il n'aura pas sa vie propre, il sera comme Lyon, Marseille ou Bordeaux, un de ces établissements de troisième classe, où l'on sert à bas prix des opéras réchauffés.

Que doit être le théâtre d'une ville comme Genève? Un élément de vie artistique et sociale. Le théâtre est la cote du développement intellectuel d'une ville, et chaque ville a le théâtre qu'elle mérite. Quelles sont les principales cause du discrédit dans lequel est tombé le théâtre de Genève?

La brièveté de la saison, d'abord. Six mois sont insuffisants pour créer une troupe ou un répertoire. Le théâtre ferme ses portes aux vacances de Pâques, on n'a jamais su pourquoi. Les Genevois n'ont pas l'habitude, je crois, d'abandonner la ville à cette époque, et de s'établir tous dans le Midi ou à la campagne. Il y a même, à ce moment, quelques étrangers qui ne dédaigneraient pas de bonnes soirées théâtrales. Quant aux premiers mois d'exercice, ils sont gâchés par la monstrueuse et barbare coutume des débuts. La province française la conserve religieusement, comme une tradition administrative. Cette pratique aussi indigne d'un public cultivé qu'injurieuse pour les artistes et le directeur, devrait être la première supprimée. Le directeur est respon-